

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

	1974
Membre actif France avec Service du Bulletin	30 F
Abonnement France	30 F
Membre scolaire avec Service du Bulletin	15 F
Abonnement Etranger	33 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	5 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

DUFAY Cl. — Descriptions de nouveaux <i>Plusiinae</i> indo-australiens et néotropicaux (Lep., Noctuidae)	102
ROMAN E. — <i>Crenitis punstatostriata</i> , Coléoptère d'eau douce nouveau pour la France	111
JOLIVET P. — Les Chrysomèles des Araliacées (<i>Coleoptera</i>)	113
CHALUMEAU F. et DELPLANQUE. — Catalogue raisonné des <i>Sphingidae</i> des Antilles françaises	121

CATALOGUE RAISONNE DES SPHINGIDAE DES ANTILLES FRANÇAISES

par F. CHALUMEAU et A. DELPLANQUE.

INTRODUCTION

Depuis la parution en 1966 du Catalogue de J. D'AGUILAR, les sphinx des Antilles françaises ont fait l'objet d'une étude faunistique par les soins du Père R. PINCHON dans son ouvrage « Les Papillons des Antilles Françaises » (1969).

L'on aurait pu penser que tout a été dit sur les sphinx de nos îles ; ce serait une erreur, car la variété des biotopes, les difficultés d'accès de certaines régions très boisées ou isolées, comme c'est le cas de Saint-Martin et Saint-Bathélemy, situées au Nord de la Guadeloupe, font qu'il y a encore beaucoup à observer et à découvrir dans les Antilles.

Notre ambition est d'apporter au prospecteur éventuel, sous une forme condensée, un complément d'information tant faunistique (répartition des espèces - morphologie) que systématique (synonymies couramment admises).

Nous avons chassé essentiellement en Guadeloupe et Martinique. Les autres îles ont été quelque peu négligées, par suite de leur éloignement. L'ensemble horaire de nos chasses nocturnes s'élève pour le premier d'entre-nous à 800 heures environ et 1 500 heures pour le second, le tout s'étendant sur une période respective de 2 et 5 ans.

Il convient d'ajouter à la liste établie par J. D'AGUILAR, 5 espèces, dont une nouvelle (*C. henrici* Pinchon). Il faut noter que, pour la seule Guadeloupe, 2 espèces y sont signalées pour la première fois — *E. oenotrus* (Stoll), *Sesia fadus* (Cramer) — la présence de 2 espèces confirmées (*P. syces syces* Hübner, *P. lefebvreai* Lucas) et enfin l'élévation au rang de sous-espèces de *Pholus obliquus* Rothschild & Jordan. Le nombre des espèces connues pour les Antilles Françaises, s'élève donc à 33.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé de leurs conseils, notamment notre collègue et ami M. J. BARAUD auprès de qui le premier des auteurs a toujours trouvé un accueil efficace.

Il nous est agréable de citer M. J. BONFILS qui pendant plusieurs années, a réuni et étudié un important matériel constitué tant soit de Lépidoptères que d'insectes de tous Ordres (Coléoptères principalement), matériel réparti entre les Centres de Recherches Agronomiques de Duclos (Guadeloupe) et de Versailles (France).

Fam. SPHINGIDAE

Subfam. **Acherontinae**

Gen. HERSE Oken

1. **H. cingulata** (Fabricius), 1775, Syst. Ent., p. 545.

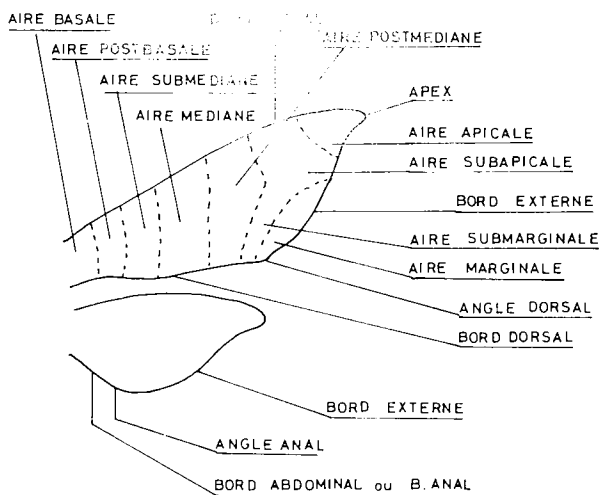
Sphinx convolvuli L. (1758) — *Protoparce cingulata* Butl. (1877) — *Phlegethontius cingulata* Gr. (1877) — *Macrosila cingulata* Clem. (1869).

Envergure de 90 à 110 mm. Abdomen avec 5 taches roses latérales. Les ailes antérieures sont grisâtres, parcourues de lignes irrégulières

obliques blanches et noires, avec une zone médiane souvent plus sombre centrée d'une ocelle. Les postérieures avec 3 plages rosâtres séparées par une zone noire, la basale rose vif. Bord externe ceint d'un dessin marron, formant une large bande oblique allant du bord costal à l'abdominal et pointillé de blanc.

La chenille vit sur convolvulacées (*Ipomea batatas* (L) « patate douce »).

Espèce moyennement commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Saint-Martin (PINCHON).



Sphingidae : principales zones des ailes.

Gen. *Cocytius* Hübner

2. ***C. antaeus*** (Drury). 1773, III. Ex. Ent. 2, p. 43, pl. 25 (I).

Amphonyx jatrophae Luc. (1856) — *Macrosila anthaeus* H. Sch. (1865) — *Amphonyx antaeus* Gr. et Rob. (1865).

Envergure de 150 à 190 mm. Abdomen avec 3 taches latérales jaunes. Les ailes antérieures sont grisâtres, parcourues par des zébrures obliques noires, avec une zone centrale claire presque sans écaille. Les postérieures, largement frangées de brun sombre sur le bord externe, ont une tache basale jaune. Au centre, une plage translucide.

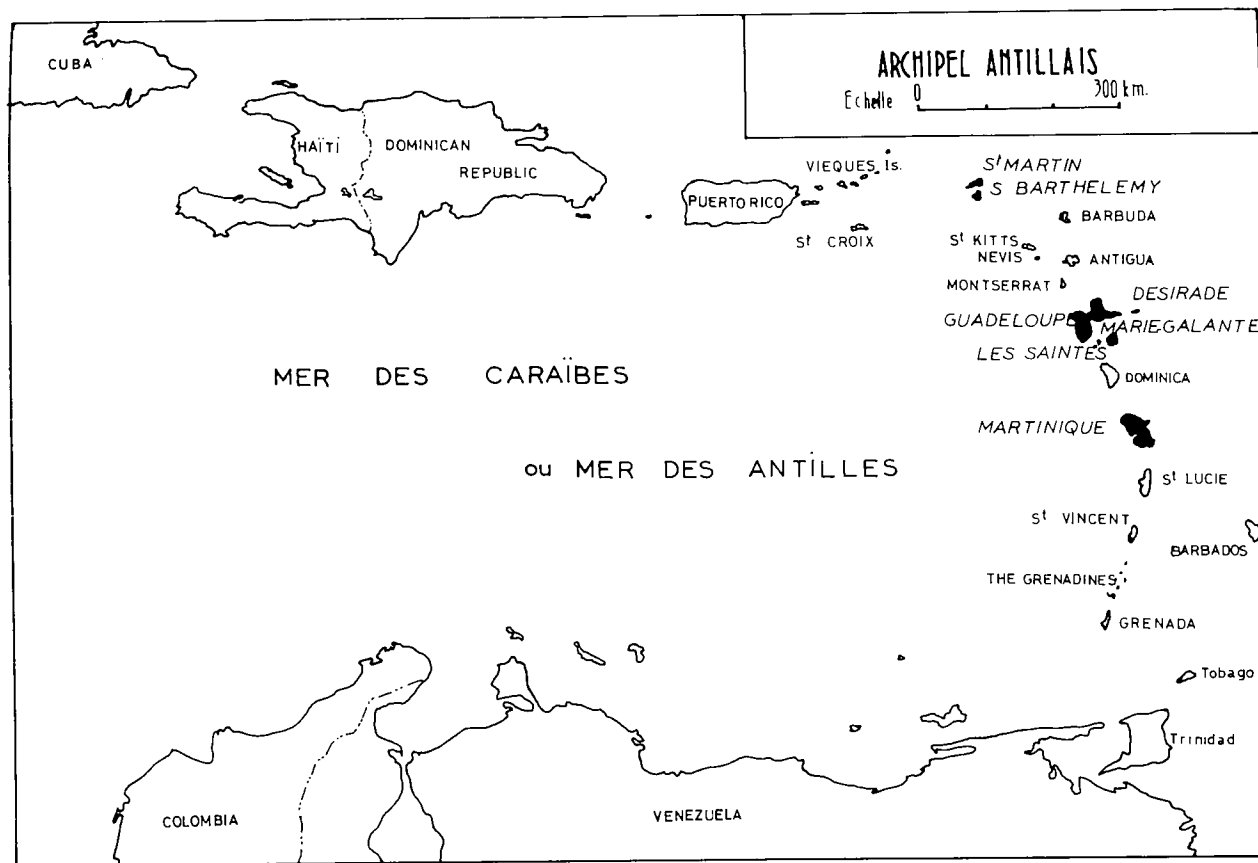
Au milieu de l'espace compris entre deux nervures de cette plage, on distingue une ligne longitudinale sombre, assez nette. Bord externe des quatre ailes pointillé de blanc.

La chenille vit sur Anonacées (*A. muricata* L. « Corossolier » et *A. squamosa* L. « pomme-cannelle »).

Peu commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (DELPLANQUE, PINCHON). Marie-Galante (PINCHON).

3. ***C. henrici*** (Pinchon), 1969, Faune A. F., F. D. F., pp. 160-163.

Espèce décrite de Martinique. Nous avons pu voir un individu qui, très proche de *antaeus*, en diffère par la teinte générale ocrée du corps



et des ailes antérieures. Il serait intéressant de comparer l'édéage du mâle avec celui d'*antaeus*.

Chenille sur Anonacées.

Rare. Martinique (PINCHON).

4. **C. duponchel** (Poey), 1832, Cent. Lép. Cuba, fig. 4.

Macrosila duponchel H. Sch. (1865) — *Amphonyx godarti* Bd (1875) — *Amphonyx rivularis* Butl. (1875) — *Cocytius godarti* Kirby (1892).

Très semblable d'aspect à *C. antaeus*. Envergure moindre (110 à 145 mm), corps moins volumineux. Ailes antérieures marron-clair à verdâtre sans plage dénudée, mais avec des zébrures plus nombreuses et plus fines.

On distingue aisément cette espèce d'*antaeus* par la tache jaune basale des postérieures moins étendue et l'absence de ligne longitudinale sombre entre les nervures de la plage transparente; enfin, les ailes antérieures sont unies, non-dénudées à l'aire médiane.

La chenille est inconnue.

Commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON).

5. **C. cluentius** (Cramer), 1779, Pap. exot., 1, pl. 24, pl. 78 (B).

Phlegethontius cluentius Hb. (1822) — *Amphonyx cluentius* Poey (1832) — *Macrosila cluentius* Walk. (1856).

Envergure de 120 à 170 mm. Aspect général sombre. Thorax avec une houppe latérale de poils jaunâtres. Abdomen avec 5 taches latérales jaunes. Ailes antérieures presque noires, avec deux bandes longitudinales marron-clair parsemées de traits noirs. Postérieures aussi sombres, avec 3 taches jaunes limitées à la région basale et une plage centrale jaune clair. Bord externe liseré de traits jaunes et noirs.

La chenille vit sur Anonacées (*Anona*).

Rare. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (PINCHON).

Gen. PHLEGETHONTIUS Hübner

6. **Ph. rustica harteti** (Rothschild), 1894, Nov. Zool., 1, p. 93.

Sphinx chionanti Abb. et Sm. (1797) — *Acherontia chionanti* Hb. (1822) — *Macrosila rustica* Gundl. (1881) — *Protoparce rustica* Burm. (1856).

Envergure de 100 à 160 mm. Abdomen avec 3 taches jaunes latérales, les tergites soulignés d'un trait noir latéral avec, sur le dessus, deux traits blancs situés de chaque côté d'une ligne médiane sombre.

Ailes antérieures marron-clair avec 3 plages plus foncées, la centrale avec une ocelle blanche en son milieu. Toute la surface de l'aile parcourue de lignes irrégulières obliques blanches et brun-sombre. Les postérieures plus sombres avec des traits blancs longitudinaux formant parfois taches. Quatre ailes pointillées de blanc ou bord externe.

La chenille vit sur Bignoniacées (*Tabebuia pallida* Miers. « poirier »), Borraginacées et Verbénacées.

Commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (BARAUD, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Saint-Martin

(DELPLANQUE, PINCHON). Saint Barthélemy (BONFILS, CHALUMEAU, PINCHON). Marie-Galante (CHALUMEAU, PINCHON).

7. **Ph. sexta luciae** (Johanssen), 1764, Amoen. Acad., 6, p. 410.

Sphinx carolina L. (1764) — *Sphinx paphus* Mén. (1857) — *Protoparce jamaicensis* Butler (1877) — *Macrosila carolina* Gundl. (1881).

Envergure 110 à 125 mm. Abdomen avec 6 taches jaune vif, la 6^{me} souvent effacée. Les tergites cerclés de noir avec des traits blancs et une bande médiane sombre. Ailes antérieures grisâtres, parcourues de zébrures obliques noires, avec une plage médiane plus sombre et unie. Les postérieures de même coloration avec 3 bandes claires blanchâtres traversant l'aile du bord costal à l'abdominal et bordées de sombre.

La chenille vit sur Solanacées (*Nicotiana tabacum* L. « tabac », *Lycopersicon esculentum* L. « tomate », également sur *Solanum torvum* (L) Sw. « Bélangère bâtarde »).

Assez commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique et Marie-Galante (CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Saint-Martin (CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Saint-Barthélemy (CHALUMEAU, PINCHON).

Subfam. **Ambulicinae**

Gen. PROTAMBULYX Rothschild & Jordan

8. **P. strigilis** (Linné), 1771, Mant. Plant., p. 538.

Pholus strigilis Hb. (1822) — *Ambulyx strigilis* Walk. (1856).

Envergure 80 à 120 mm. Thorax avec deux bandes sombres, laissant à découvert une zone centrale plus claire, se rejoignant sur le mésoscutellum. Abdomen jaunâtre, le dessus plus foncé. Chaque tergite avec une ligne médiane verdâtre ou jaunâtre sur le dessus et 2 stries obliques n'atteignant pas la médiane. Chez le mâle le dernier tergite avec une tache circulaire plus sombre, occupant l'aire tergale et précédant une touffe de poils qui dépasse l'apex. Les ailes antérieures ont une coloration variable allant du jaune au vert-bronze et sont marquées de taches plus sombres. Les postérieures rougeâtres avec 3 lignes sombres obliques et une bande s'étendant de la base à l'apex en longeant les bords abdominal et externe.

La chenille vit sur Anacardiacees (*Spondias cytherea* S. « prune cithère » — *Anacardium occidentale* L. « pomme-cajou »).

Commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Marie-Galante (CHALUMEAU, PINCHON).

Subfam. **Sesiinae**

Gen. PSEUDOSPHERIX Burmeister

9. **P. tetrico** (Linné), 1771, Mant. Plant., p. 358.

Sphinx hasdrubal Cr. (1779) — *Macrosila hasdrubal* Walk. (1856).

Envergure 100 à 145 mm. Thorax rayé de lignes divergentes noires. Abdomen gris-clair, chaque tergite avec une tache latérale noire excepté le dernier. Ailes antérieures également gris-clair avec des traits et des zébrures sombres. Postérieures marron foncé avec une zone

claire assez large allant de la base à l'angle anal, s'élargissant vers le milieu du bord externe. Le mâle avec une tache médiane sombre aux antérieures.

La chenille vit sur Apocynacées (*Plumiera alba* L. et *Allamanda cathartica* L.).

Assez commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique et Saint-Barthélemy (CHALUMEAU, PINCHON). Il est rare de capturer aux lumières cette espèce.

Gen. ERINNYIS Hübner

10. **E. lassauxi** (Boisduval), 1859, Bull. Soc. Ent. Fr. pp. 157-158.

Dilophonota merianae Gr. (1867) — *Anceryx merianae* Dew. (1877).

Envergure de 95 à 105 mm. Dessus du thorax marron foncé avec une bande longitudinale médiane claire s'élargissant vers l'apex. Abdomen presque noir, les tergites cerclés de gris-clair au niveau de leur insertion avec une bande médiane claire. Ailes antérieures également marron foncé avec une tache brunâtre à l'aire apicale et une autre sur le bord dorsal, submédiane. Une zone claire marginale, irrégulière, avec des zébrures atteignant le milieu du bord externe. Postérieures plus sombres avec un reflet roussâtre s'étendant à la zone basale et un liseré blanc au bord abdominal.

La chenille vit sur Euphorbiacées (*Janipha manihot aipi* Pohl. « Camanioc »).

Peu commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (DELPLANQUE, PINCHON).

11. **E. ello** (Linné), 1758, Syst. Nat., p. 491.

Dilophonota ello Burm. (1856) — *Anceryx ello* Walk. (1856).

Les deux sexes ont en commun les ailes postérieures brun-roux avec le bord externe largement ceint de marron-foncé et l'abdomen bicolore. Celui-ci a les taches noires des 5 premiers tergites aussi larges que les blanches et présente sur le dessus une bande longitudinale claire.

La tête et le thorax du mâle sont gris-clair rayés de sombre avec sur le thorax une bande noire longitudinale et deux latérales plus fines, transversales, alors que la coloration gris-clair est uniforme chez la femelle.

Ailes antérieures du mâle avec 5 points noirs le long du bord externe (présents chez la femelle mais souvent peu distincts), présentant une bande irrégulière foncée allant du milieu de la base à l'apex et séparant l'aile en deux parties égales. Ce dernier caractère est absent chez la femelle (les antérieures sont gris-perle, sans rayure).

La chenille vit sur Euphorbiacées (*Euphoria pulcherrina* Will. « Poinsettia » — *Janipha manihot aipi* Pohl) ; également sur Caricacées (*Carica papaya* L. « papaye »).

Commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique et Marie-Galante (DELPLANQUE, CHALUMEAU, PINCHON). Saint-Martin (CHALUMEAU, PINCHON) et Saint-Barthélemy (PINCHON).

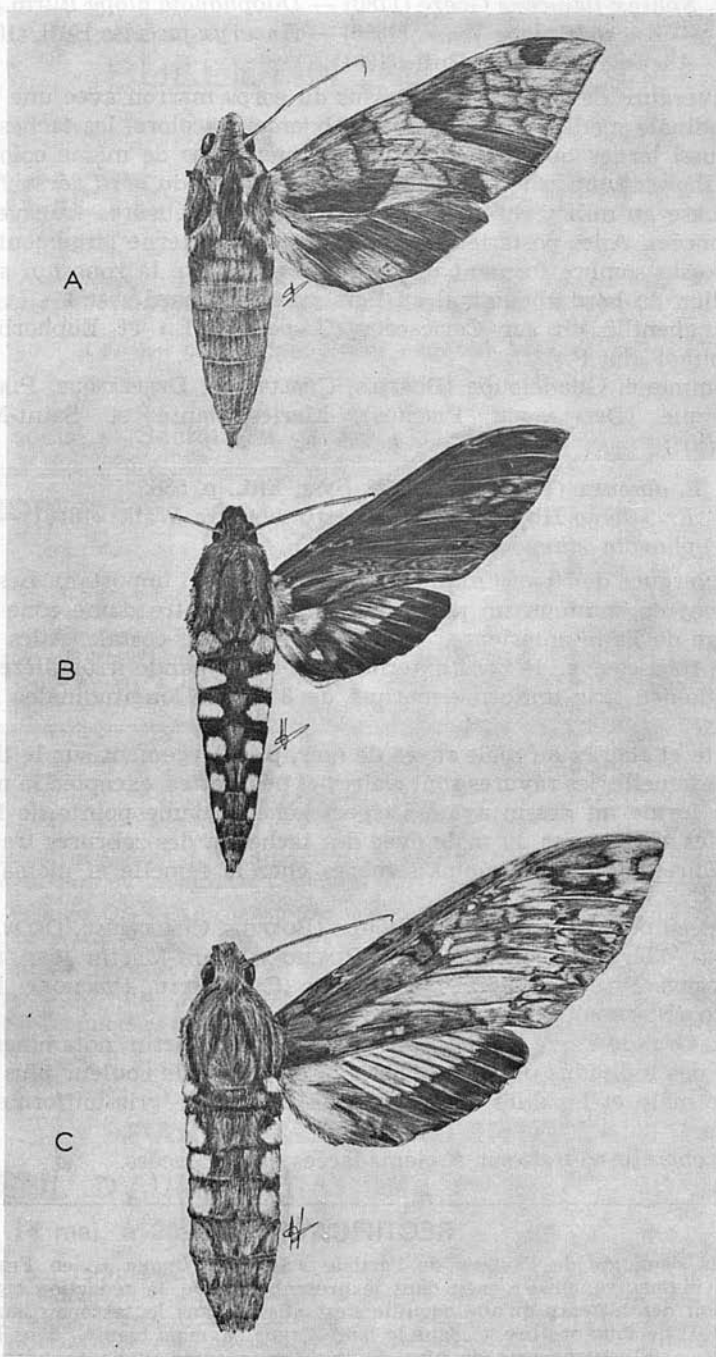


Planche 1: A: *Pholus obliquus* ssp. *guadelupensis*, nov. — B: *Cocytius cluentius* (Cramer). — C: *Cocytius antaeus* (Drury).

12. **E. alope** (Drury), 1773, III. Exo. Ins., p. 58, pl. 27.

Sphinx flavicans Goeze (1780) — *Dilophonota alope* Burm. (1856)
— *Anceryx alope* Walk. (1856) — *Anceryx fasciata* Butl. (1877) —
Anceryx edwardsi Butl. (1881).

Envergure de 75 à 95 mm. Dessus du corps marron avec une bande longitudinale médiane plus sombre. Abdomen bicolore, les taches blanches aussi larges que les noires. Ailes antérieures de même coloration que le thorax ; une zone plus claire s'étend le long du bord dorsal, allant de la base au milieu du bord externe, avec des zébrures transversales plus foncées. Ailes postérieures jaunes, le bord externe largement ceint d'un dessin sombre formant bande ; celle-ci couvre la zone qui s'étend du milieu du bord abdominal au tiers apical du bord costal.

La chenille vit sur Caricacées (*C. papaya* L.) et Euphorbiacées (*J. manihot aipi* P.).

Commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (DELPLANQUE, PINCHON). Marie-Galante et Saint-Martin (PINCHON).

13. **E. obscura** (Fabricius), 1775, Syst. Ent., p. 538.

Er. stheno Hb. (1820) — *Anceryx obscura* Walk. (1856) — *Dilophonota stheno* Mosch. (1891).

Envergure de 50 à 60 mm. Dimorphisme sexuel important. Les deux sexes ont en commun un point noir situé au centre d'une zone claire médiane de l'aile antérieure, au-dessous de la sous-costale. Ailes postérieures rousses avec le bord externe ceint d'une bande irrégulière noire et l'abdomen gris uniforme marqué de 3 lignes longitudinales sur le dessus.

Tête et thorax du mâle rayés de noir, plus largement sur le thorax. Chez la femelle, les rayures sont claires et peu nettes, exceptée la médiane qui forme un dessin ayant l'aspect général d'une pointe de flèche.

Ailes antérieures du mâle avec des taches et des zébrures transversales noires, nettement moins sombres chez la femelle et moins régulières.

Espèce peu commune. Guadeloupe (BONFILS, CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Martinique (DELPLANQUE, PINCHON). Saint-Martin (CHALUMEAU, DELPLANQUE, PINCHON). Saint-Barthélemy (CHALUMEAU, PINCHON). Marie-Galante (PINCHON).

En Grande-Terre de Guadeloupe et Saint-Martin notamment, on trouve des individus plus petits (48 mm environ), de couleur plus claire chez le mâle et les ailes antérieures de la femelle gris uniforme, sans zébrure.

La chenille vivrait sur Asclépiadacées et Caricacées.

(à suivre)

RECTIFICATIF

A la demande de l'auteur de l'article « *Serapias lingua* L. en France et dans la région lyonnaise » paru dans le présent numéro, la rédaction signale à l'attention des lecteurs qu'une coquille s'est glissée dans le texte au bas de la page 52. Il ne faut pas lire « ...dans le haut *Valais*... », mais bien « ...dans le haut *Vivaraïs*... ». Elle vous prie de bien vouloir l'en excuser et en prendre bonne note.